

# Notre Dame des Landes : mobilisation générale pour empêcher des destructions irrémediables

Category: Écologie

écrit par jmfouquer | 17 décembre 2013

En avalisant les consignes du Premier Ministre et les études complaisantes de la DGAC, le Préfet se conduit en parfait soldat aux ordres du Gouvernement et des intérêts privés du BTP symbolisés par VINCI.

La signature annoncée des arrêtés « Loi sur l'eau » et « transfert des espèces protégées » bafoue les engagements mêmes des représentants de l'Etat :

- Les 12 réserves de la commission scientifique « loi sur l'eau », installée par le Gouvernement suite aux réserves de l'enquête d'utilité publique de 2006, n'ont en aucune façon été levées par les mêmes scientifiques ; les propositions de VINCI pour contourner la loi sur l'eau ont été avalisée sans autre forme de procès. De plus, le recensement des espèces protégées et de la biodiversité est insuffisante comme l'indique la réserve R8 du rapport et leur déménagement à la hussarde amènerait la perte même de cette biodiversité.

- Les études complémentaires sur l'aéroport actuel de Nantes-Atlantique demandées par la « commission du dialogue », elle aussi mise en place par Jean-Marc Ayrault, sur le Plan d'Exposition au Bruit et sur le réaménagement de la plateforme, conduites par la DGAC, sont basées sur des données mensongères et des falsifications, largement mises à jour par les contre études indépendantes. La DGAC est administrativement aux ordres de l'Etat et ne saurait se réclamer d'une quelconque indépendance.

Ce passage en force, poussé par les promoteurs du projet, satisfera les boutefeux, impatients de voir le projet

commencer avant leur disparition politique ; mais il trouvera en face des paysan-ne-s et des élu-e-s, des citoyennes et des citoyens, déterminés à contraindre l'Etat à revoir sa copie et à renouer avec un exercice démocratique auquel il n'aurait jamais dû se soustraire en renonçant à un projet inutile au regard de l'existant, dispendieux des finances publiques et écologiquement désastreux.

Les prochaines échéances électorales, municipales et européennes, seront l'occasion de signifier aux différents candidats que ce projet, inutile, destructeur et ruineux, devra rester dans les boîtes à archives.

Mais, aujourd'hui, l'urgence doit être la préparation de manifestations unitaires et massives pour empêcher les destructions irréremédiables de la faune et de la flore du bocage de Notre Dame des Landes et garantir le maintien de toutes les exploitations agricoles.

**Ensemble 44.**